



FAMILLE PROFESSIONNELLE

Développement et maîtrise d'ouvrage

INTITULÉ

Chargé d'opérations / chef de Projet

Le chef de projet a en charge le montage et le suivi des opérations d'aménagement et/ou de construction, depuis la prospection foncière jusqu'à l'achèvement des travaux d'aménagement (viabilisation et espaces publics).

MISSIONS

Sous la responsabilité du responsable aménagement et construction, le chef de projet devra :

Assurer le montage des opérations d'aménagement et de construction

- Contribuer à l'organisation de la concertation publique sur les projets
- Coordonner le lancement et le suivi des études préalables de conception, de maîtrise d'œuvre, d'exécution et de suivi de chantier des espaces publics, d'ouvrages d'art ou de bâtiments
- Lancer les études d'impact et les études de faisabilité
- Piloter l'élaboration des propositions d'aménagement
- Construire le montage financier prévisionnel
- Défendre les projets devant un comité d'engagement ou devant la collectivité
- Suivre les procédures d'aménagement
- Maintenir une veille réglementaire
- Déposer les permis d'aménagement le cas échéant
- Conduire les procédures de consultation des marchés d'études, de conception et de travaux et le suivi administratif des marchés

- Communiquer sur le projet auprès des différents publics

Assurer le pilotage des opérations et coordonner les différents acteurs

- Veiller au respect des objectifs qualitatifs et quantitatifs et au suivi des procédures réglementaires
- Suivre les contrats confiés (concession, mandats...)
- Assurer la gestion financière de l'opération en réalisant : bilan, CRAC, PRD...
- Assurer les relations avec les différents intervenants et partenaires rattachés à l'opération (architecture, bureaux d'études, administrations) ainsi que leur coordination durant le projet
- Veiller au respect des exigences relatives à la protection de l'environnement
- Assurer la phase d'achèvement des travaux de viabilité
- Assurer le suivi de la commercialisation
- Assurer le reporting et participer aux temps de coordination interne
- Contribuer aux orientations stratégiques de l'entreprise et aux objectifs de développement

PROFIL

Formation

- BAC +4/+5 en aménagement, urbanisme, architecture, géographie, etc.
- Ingénieur diplômé (ESTP, INSA, EIVP, ENTPE, ...) ou architecte

Expérience

Expérience d'au moins 3 à 5 ans, idéalement en aménagement et/ou construction d'équipements (maîtrise d'ouvrage, bureau d'étude, entreprise)

Connaissances techniques

- Connaissance des procédures d'urbanisme et d'aménagement
- Connaissances des fondamentaux des techniques de construction
- Connaissance du code de la commande publique et des marchés
- Connaissances juridiques : procédures administratives et des réglementations, droit de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement...
- Maîtrise de la gestion financière et administrative des projets
- Maîtrise des outils informatiques

Savoir-être

- Analyse et synthèse
- Pragmatisme
- Esprit d'équipe
- Rigueur et sens de l'organisation
- Force de propositions, esprit d'initiatives
- Polyvalence et adaptabilité

- Force de conviction
- Sens de l'intérêt général
- Discrétion et confidentialité